

+ simple et + sûr : le paiement dématérialisé

**Vous avez reçu un avis d'impôt de taxes foncières ou de taxe d'habitation ?
Une lettre de relance ou une mise en demeure mentionnant la possibilité de payer sur le site impots.gouv.fr ?**

Payez en ligne depuis votre espace particulier, ou, si vous ne l'avez pas encore créé, directement avec votre avis !

Attention : Si votre avis de taxe d'habitation ou de taxes foncières est supérieur à 300 €, vous devrez obligatoirement le payer en ligne ou par prélèvement mensuel ou à l'échéance.

Payez directement en ligne avec votre avis...

Votre avis besoin de :

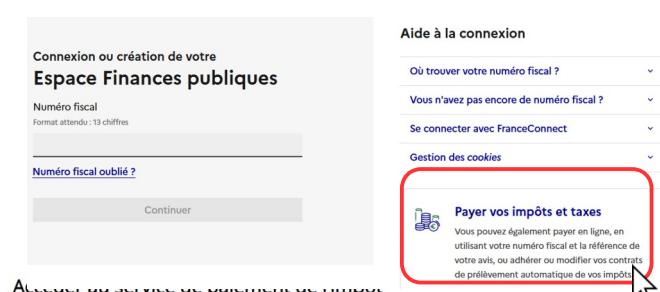
- **votre avis d'impôt ou le courrier reçu où figurent en 1ère page dans le cadre « Vos références » :**
 - > votre **numéro fiscal**
 - > la **référence de l'avis**
- **votre relevé d'identité bancaire (RIB)**
- **votre adresse électronique**



1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/portal/).



2 Cliquez sur « **Votre espace Finances publiques** » en haut à droite.



3 Cliquez sur le bouton « **Payer en ligne** » en bas du cadre de droite.



4 Vous accédez au site de paiement. Saisissez votre **numéro fiscal** (13 chiffres) puis cliquez sur le bouton bleu « **Accéder au service** »



5 Dans la page suivante, cliquez sur « **Payer un avis en ligne** » en bas à droite.



- 6** Saisissez la référence de l'avis (13 chiffres) et cliquez sur « Continuer ».

Paiement en ligne

Référence avis Données paiement Validation Récapitulatif

Saisie de la référence de l'avis

Vous trouverez cette référence dans le cadre "Vos références" de l'avis d'impôt ou du document de relance.

Le champ marqué d'un astérisque (*) doit être renseigné.

Référence *

13 caractères alphanumériques

⑦ Où trouver ma référence ? 

[Retour à l'accueil](#)

Continuer 

- 7** Saisissez dans le formulaire : les numéros figurant sur votre relevé d'identité bancaire, vos nom et prénom et votre adresse électronique (2 fois). Puis, cochez la case ci-contre pour avoir un prélèvement dans 3 jours, sinon il aura lieu 10 jours après la date limite de paiement. 

Palement en ligne

- 8 Saisissez vos coordonnées bancaires (numéro IBAN, nom et prénom) puis cliquez sur « Valider ». Si elles sont déjà affichées, modifiez-les si nécessaire.

[Retour](#) | [Valider](#)

- 9** Cochez la case « Je valide le mandat » et cliquez sur « Continuer ».

Titulaire du compte : PRENOM CIS VINGTQUATRE

- 10** Saisissez deux fois votre **adresse électronique** puis « Continuer ». Si elle est pré-remplie, vous pouvez la modifier.

je n'ai pas d'adresse électronique

- Vérifiez les informations avant de « Valider ». 
 - Un **récapitulatif** indique la date du prélèvement qui sera effectué sur votre compte. Vous recevrez un **courriel** de confirmation.

In avie da teve dihabitacion ou da tevea fons

À noter : Pour le paiement de votre prochain avis de taxe d'habitation ou de taxes foncières, adhérez dès maintenant au prélèvement mensuel ou à l'échéance !

> consulter la fiche : Je paie mes impôts locaux par prélèvement automatique

...OU payez en ligne depuis votre espace Finances publiques

- 1** Cliquez sur « **Payer en ligne mes impôts** » dans la barre de menu en haut de la page.

→ **€ Payer en ligne mes impôts**

- 2 Cochez l'imposition concernée dans la liste de vos avis et cliquez sur « Payer ».**

<p>Je sélectionne une imposition à payer</p> <p><input type="radio"/> Taxe d'habitation n°232222861339 Nom : M ROGNIK LOUIS DAMIEN Date limite de paiement : 25/09/2023</p>	<p>837,00 €</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

- ### 3 Poursuivez les étapes précédentes (voir en haut de cette page)

Montant déjà versé : 0,00 €

> Si besoin, consulter la fiche : J'ai perdu mon numéro fiscal/mot de passe

Téléchargez l'application mobile « Impots.gouv » gratuite sur Google Play ou l'App Store !